

*L'ESS, un levier au service de la résilience
des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)*

L'économie sociale et solidaire (ESS) dans le pays de Grasse

Un exemple d'écosystème structuré en réseau



©CREATIVE COMMONS

Monographie réalisée par :
Manon Chevalier
Maria Kherbouche
Amélie Worms

Tutorée par :
Anne Sauvayre, responsable d'études chez FORS-Recherche sociale

Recherche Année scolaire 2020-2021
Juin 2021

SciencesPo
ÉCOLE URBAINE

Avec le soutien de :

avise
Agence d'ingénierie pour
entreprendre autrement

Sommaire

I. Carte d'identité du territoire	3
L'ESS dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)	4
L'écosystème ESS dans la CAPG	5
II. L'ESS dans les QPV de Grasse : un réseau d'acteurs qui s'appuie sur une culture partenariale	7
Les QPV de la CAPG et l'impact de la crise : entre similarités et spécificités	7
L'ESS dans les quartiers prioritaires de la CAPG	7

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)

Statut : Communauté d'Agglomération
Situation géographique : région Provence-Alpes-Côte d'Azur, département des Alpes-Maritimes (06)
Siège : Grasse
Communes principales : Grasse, Mouans-Sartoux, Auribeau-Sur-Siagne, Paymeinade
Superficie : 490km²
Nombre de communes : 23
Nombre d'habitants : 101 594 (en 2017)
Densité de population : 207,4hab/km²
Taux de chômage : 13,2% pour les 15 à 64 ans, 24,4% en moyenne dans les QPV
Nombre de QPV : 2
Nombre de personnes habitant en QPV : 8300 soit 8,2%

I. Carte d'identité du territoire

Les quartiers prioritaires

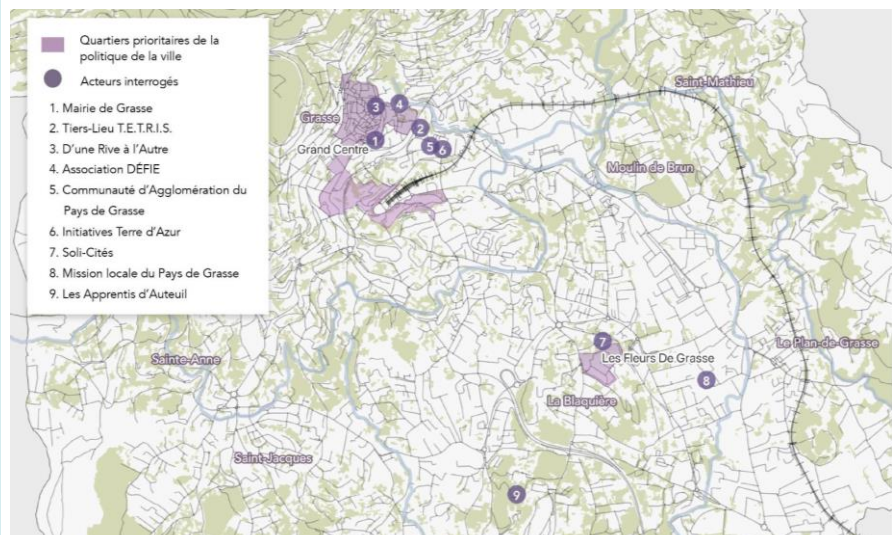
Flours de Grasse et Grand Centre :

Flours de Grasse :

Population : 1610 habitants
Taux de chômage des jeunes : 24,3%
Habitat collectif : 100%
Logements sociaux : 100%
Tissu associatif : 27 associations qui travaillent en partenariat

Grand Centre :

Population : 6740 habitants
Taux de chômage des jeunes : 25%
Habitat collectif : 87,6%
Logements sociaux : 24,5%
Tissu associatif : 1 association principale, le centre social Harjès, qui coordonne les activités du QPV



La commune de Grasse : un espace central dans la CAPG, marqué par de fortes disparités

La crise sanitaire a eu un impact important dans le département des Alpes-Maritimes en raison de la **structure sectorielle des emplois**. En effet, le poids important des services marchands, principalement la restauration, l'hébergement et le commerce a davantage exposé ce territoire à l'arrêt de l'activité économique. Le département a perdu plus d'un tiers de son activité économique et le nombre d'offres d'emplois a diminué de 52% contre 43% dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. ¹

Grasse est la commune centrale de la communauté d'agglomération, représentant 50% de la population. Il s'agit de la commune la plus vaste, mais aussi la plus jeune du département. Organisée autour du centre historique, elle compte 10 hameaux plus éloignés, avec de forts contrastes entre les différents espaces. L'**identité rurale et périurbaine** est fortement marquée, même si le littoral est proche et près de 80% du territoire se situent en zone rurale de moyenne ou haute montagne.

Les emplois sont généralement accessibles en dehors du Pays de Grasse, ce qui entraîne des déplacements journaliers importants pour les habitants. L'adéquation difficile entre l'offre et la demande d'emploi est accentuée par la pression foncière qui entraîne un arbitrage entre l'occupation des espaces pour des activités économiques ou résidentielles.

Le dynamisme économique de la CAPG

L'Agglomération du Pays de Grasse se distingue malgré tout par son dynamisme économique. La Communauté d'Agglomération cherche à aider les différentes entreprises à accomplir leurs projets en facilitant leur intégration au sein du tissu économique.

La diversité des activités proposées, combinée à la valorisation d'une économie plurielle laisse apparaître plusieurs secteurs principaux. On trouve d'une part le secteur industriel, grâce au domaine de la parfumerie et des arômes, qui rayonne aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, et d'autre part les activités liées au tourisme, aux services, à l'artisanat, au développement agricole et enfin l'émergence de l'économie sociale et solidaire.

Chiffres clés

- 8247 entreprises
- 26 938 salariés
- 14 parcs d'activité

(source : Economie Sociale et Solidaire, Pays de Grasse communauté d'agglomération <https://www.paysdegrasse.fr/economie-sociale-solidaire>)

¹ « La région PACA plus affectée par la crise économique liée au coronavirus », L'Express, 23.04.2020. <https://lentreprise.lexpress.fr/actualites/1/actualites/la-region-paca-plus-affectee-par-la-crise-economique-liee-au-coronavirus_2124491.html>

2

L'écosystème ESS dans la CAPG

Le Pays de Grasse se caractérise par un réseau dynamique d'une centaine d'acteurs locaux impliqués dans le champ de l'ESS. Ce réseau a notamment été développé grâce au **Contrat Local de Développement de l'ESS** signé entre la collectivité et la région PACA pour la période 2012 à 2018.

La Charte, issue de ce contrat fédère encore aujourd'hui les acteurs ESS de la CAPG. Les signataires s'engagent à promouvoir les valeurs de cet écosystème à travers leurs actions et à **faire de l'ESS à la fois un facteur d'identité et de lien social pour le territoire**. Elle vise à consolider les démarches de promotion et d'animation de l'ESS par le biais de plusieurs manifestations phares comme le Mois de l'ESS, qui a lieu tous les ans en novembre depuis 2016. Des conférences, des ateliers et autres événements permettent de faire connaître de nouvelles initiatives et de créer des synergies entre les acteurs.

Les secteurs principaux de l'ESS sur le territoire sont les **services à la personne, les services aux entreprises, les loisirs et le sport, la culture, l'enseignement et la formation, les activités financières, la santé, la construction et l'agriculture**.²

Le territoire s'inscrit depuis 2014 dans un **Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)**, porté par la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) **TETRIS** (Transition Ecologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale), situé dans le **Tiers-Lieu de Sainte-Marthe**. Quatre types d'acteurs coopèrent dans le cadre de cet espace : des entreprises classiques, des entreprises de l'ESS, des collectivités territoriales et des organismes de recherche ou de formation. Quatre objectifs sont visés par ce pôle :

- Contribuer au renforcement de la compétitivité et l'attractivité du territoire
- Créer un pôle d'excellence sur la thématique de l'innovation sociale
- Faire émerger des activités socio-économiques qui favorisent le développement local
- Pérenniser et créer des emplois par le renforcement des modèles économiques des structures associées

Le Pays de Grasse est par ailleurs labellisé « **Territoire French Impact** » depuis 2019. Lancé au niveau national en 2018 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, ce label permet aux territoires de bénéficier d'un soutien pour développer de nouvelles initiatives en lien avec la transition écologique et solidaire. Cette labellisation s'inscrit de manière plus large dans le Contrat de transition écologique (CTE) centré sur la biodiversité et signé la même année par l'État, la CAPG et les partenaires locaux.

Chiffres clés

- 705 entreprises de l'ESS soit 8% des établissements employeurs privés du territoire
- 2392 emplois salariés soit 11,3% des salariés du privé
- 66,6% des emplois occupés par des femmes
- 10 salariés en moyenne par entreprise de l'ESS

² Économie sociale et solidaire <<https://www.paysdegrasse.fr/economie-sociale-solidaire>>

Le Tiers-lieu de Sainte Marthe et la SCIC TETRIS

Le **Tiers-Lieu de la transition écologique et solidaire de Sainte-Marthe**, ouvert depuis novembre **2018**, est un espace innovant de 1500m² qui joue un rôle essentiel lorsqu'on évoque l'ESS dans les QPV à Grasse. Il regroupe dans ses bâtiments : la SCIC TETRIS, des associations et des projets.

La **SCIC TETRIS** rassemble douze structures qui cherchent à redynamiser le territoire du Pays de Grasse autour de projets écologiques concrets. Elle porte, depuis 2014, le PTCE du territoire. Disposant d'un **incubateur** et d'un **centre de recherche appliquée en innovation sociale**, cette SCIC a permis de créer plus de **soixante emplois depuis 2016**. Parmi les structures, se trouvent **Evaléco**, spécialisée dans l'éducation au développement durable et dans l'accompagnement à la transition écologique, l'association **TEDEE**, spécialisée dans la récupération et la rénovation de matériel informatique, et l'association **Résines Esterel Azur**, qui porte des chantiers d'insertion. L'objectif est de diversifier les activités afin de s'adresser à un public varié, comme l'explique le gérant Philippe Chemla de TETRIS « *chacun a sa porte d'entrée, et c'est en multipliant les portes d'entrées qu'on augmente les possibilités que des personnes viennent* »

Tous les projets portés par les structures s'appuient sur cinq axes :

- le développement des mobilités
- l'économie circulaire de territoires
- les solidarités internationales
- l'échange dans le cadre de la production
- l'économie sociale numérique.

Les partenaires sont accompagnés par un **centre de recherche appliquée en sciences sociales**, qui observent les besoins des territoires afin de trouver des réponses innovantes. La SCIC TETRIS est une jeune entreprise universitaire ainsi que la **première jeune entreprise innovante en ESS en France**. C'est également un **incubateur de projet** qui encourage le développement de nouvelles idées. En tant que Fabrique Numérique du Territoire, Sainte-Marthe répond aux critères de **Service d'Intérêt Général**, un statut juridique qui permet à une institution publique de s'appuyer sur une structure dans la conduite de ses actions.

Plus d'infos : <http://scic-tetris.org/>

I. L'ESS dans les QPV de Grasse : un réseau d'acteurs qui s'appuie sur une culture partenariale

Les différents échanges, réalisés sur place ou à distance, avec les acteurs du Pays de Grasse, ont permis une meilleure compréhension des dynamiques qui caractérisent l'ESS en QPV dans le contexte de la crise.

1 Les QPV de la CAPG et l'impact de la crise : entre similarités et spécificités

Les quartiers prioritaires de la CAPG

La communauté d'agglomération du Pays de Grasse compte deux QPV situés dans la commune de Grasse : Les Fleurs de Grasse et Grand Centre.

Le quartier des Fleurs de Grasse, excentré et enclavé est marqué par une mauvaise image en matière de sécurité et est confronté à une fuite des services et des commerces de proximité qui contribue à diminuer l'attractivité du lieu.

Le quartier Grand Centre regroupe le centre historique et le quartier dit de la Gare. Il rassemble de nombreux équipements de proximité mais son accessibilité est difficile et le sentiment d'insécurité y est également important.

La crise sanitaire a eu des conséquences économiques et sociales significatives dans les deux QPV de la CAPG. Elle a contribué à l'exacerbation des difficultés existantes des populations précaires, en particulier concernant l'emploi, le lien social, le numérique, particulièrement pour les jeunes dont la situation s'est souvent aggravée. Le tissu associatif dynamique s'est mobilisé pour répondre à ces nouveaux besoins et essayer de trouver des solutions pérennes.

2 L'ESS dans les quartiers prioritaires de la CAPG

Un réseau ESS territorial dynamique qui a facilité les activités en QPV dans le contexte de la crise

L'ESS dans les deux QPV de Grasse est structurée en un réseau d'acteurs qui travaillent en partenariat à l'échelle territoriale.

L'existence d'un réseau d'acteurs qui fonctionne bien sur le territoire est un élément central, valorisé de manière récurrente lors des entretiens. **La culture du partenariat** qui existe à Grasse permet une bonne coordination entre les structures et au sein des deux QPV. La Communauté d'Agglomération, en charge des politiques liées à l'ESS joue ainsi un véritable **rôle de catalyseur et de coordinateur**, pour permettre le bon déroulement des projets. Il semblerait que la présence d'une **personnalité fédératrice**, chargée de mission ESS sur territoire, soit une variable déterminante dans la construction d'une telle culture partenariale. L'ESS est prise en compte aujourd'hui de **manière transversale dans les différents services de la CAPG**.

« Sur Grasse, il y a une culture du partenariat qui est importante »
Siham Fahmi-Friedricks, déléguée du préfet à la Politique de la Ville

Ces acteurs peuvent notamment échanger et se rencontrer grâce à des espaces et des manifestations prévus à cet effet, comme le Tiers-lieu de Sainte Marthe ou le Mois de l'ESS. Ce réseau a permis de renforcer ces synergies dans le contexte la crise sanitaire, les acteurs faisant preuve d'une grande solidarité dans la conduite des actions. Organisée dans l'urgence, cette coopération territoriale est amenée à se pérenniser mais devrait s'appuyer davantage sur une réflexion stratégique de long terme, afin de gagner en efficacité, d'après Valérie Têtu, la chargée de mission ESS de la CAPG.

La nécessité d'une réflexion stratégique territoriale renforcée

Malgré l'ensemble d'initiatives existantes, les acteurs rencontrés estiment qu'il manque encore une réelle stratégie pour favoriser le développement et le renforcement de l'ESS. Les acteurs et les outils seraient donc présents mais il y aurait parfois besoin d'un lien fédérateur qui permettrait une meilleure efficacité. La capacité à travailler en partenariat existe sur le territoire mais pourrait encore être optimisée et se concrétiser par exemple par la mise en place d'une nouvelle instance, chargée de l'animation du réseau ESS sur le territoire.

« On travaille déjà bien ensemble avec les partenaires, mais il y a un potentiel de développement énorme ». Marie Giaccone, cheffe du projet Politique de la Ville

Les habitants en tant qu'acteurs des structures

L'ESS dans les QPV de Grasse se caractérise de plus par la place accordée aux bénéficiaires, en tant qu'acteur de leur quartier. Qu'il s'agisse de Tétris, d'Une Rive à l'Autre, de Défie, de la régie de quartier, ou des autres partenaires, la volonté d'impliquer les habitants et de les faire participer activement aux initiatives est permanente. Tout en gardant un lien étroit avec les collectivités territoriales et le soutien étatique, les structures de l'ESS présentent dans les quartiers Fleurs de Grasse et le Grand Centre veulent encourager la participation citoyenne et cherchent à limiter les logiques d'assistanat. Les actions multifonctionnelles rendent possible l'atteinte de publics variés grâce aux idées innovantes portées par le réseau ESS.

“ « Notre structure défend l'idée que nous allons essayer d'aider les personnes en essayant de les rendre actrices de leur parcours, être autonomes par le travail. Les personnes vont intégrer une équipe et ils vont travailler, faire des travaux concrets qui sont utiles à la collectivité. On est plutôt dans les logiques qui s'opposent à de l'assistanat. ”

La mobilisation des habitants est une solution avancée pour mieux faire vivre les structures existantes et accélérer leur croissance. L'investissement des bénéficiaires apparaît comme un élément clé pour rendre les individus acteurs de leurs parcours. Cette approche est valorisante pour les personnes qui prennent part au processus d'élaboration des projets et donne une légitimité aux actions, menées dès lors par le terrain et pour le terrain. Cette logique est notamment adoptée par l'association l'Autre Rive, la régie de quartier ou encore au sein du Tiers-Lieu de Sainte-Marthe où les habitants prennent part activement à la mise en place des projets.

Abdel Gasmi, gérant de la structure Défie.

D'une Rive à l'Autre : favoriser l'implication des habitants

Implantée à Grasse depuis 2007, l'association d'Une Rive à l'Autre cherche à impliquer les habitants du quartier historique, en les rendant acteurs des lieux qu'ils fréquentent quotidiennement. À travers la mise en place d'espaces d'échange interculturels et intergénérationnels, elle favorise la circulation des savoir-faire et développe la créativité.

L'organisation de projets artistiques, culturels et culinaires permet la réappropriation de l'espace public par les habitants, en particulier les femmes. L'idée est de faire vivre un espace partagé, dans un climat de confiance et de sécurité.

Des acteurs mobilisés sur la thématique de l'insertion, de l'emploi et de la formation

Alors que le quartier Les Fleurs de Grasse se caractérise par un tissu associatif assez dense dans des secteurs variés, celui de Grand Centre est essentiellement coordonné par une seule association : le centre social Harjès.

Les questions d'emploi, d'insertion professionnelle et de formation sont centrales dans les deux QPV de la CAPG. Le taux de chômage élevé, en particulier des jeunes et la précarisation dans le contexte de la crise nécessitent le repérage et l'accompagnement personnalisé des publics.

Dans Les Fleurs de Grasse, la régie de quartier Soli-cités agit sur ce volet économique grâce à la mise en place de dispositifs adaptés d'insertion professionnelle. Située au cœur du quartier, elle se positionne comme un véritable intermédiaire entre les collectivités territoriales et les habitants (voir encadré). Son action est complétée par d'autres structures comme la Mission locale, implantée en dehors des QPV mais qui accompagne de nombreux jeunes du secteur. En contact direct avec les jeunes entre 16 et 26 ans, cette structure a accueilli deux fois plus de demandeurs depuis le début de la crise dans le cadre du dispositif « Garantie Jeunes ».³

Les Apprentis d'Auteuil, Parcours le Monde et Défie viennent aussi répondre aux besoins du territoire qui concernent l'emploi et l'insertion professionnelle. Les activités de ces trois structures ont également été touchées directement par la crise. L'adaptation par le maintien du lien avec les bénéficiaires et les partenaires a permis la poursuite des actions.

"L'intérim est très vite reparti et monté en flèche. L'intérim est un tremplin réel aujourd'hui pour l'emploi, qui permet le développement de compétences."

Sylvie Gilquin, directrice adjointe de la Mission locale du Pays de Grasse

La Régie de quartier Soli-Cités

Créée en 2004, la régie de quartier des Fleurs de Grasse est une association loi 1901 qui intervient sur deux missions principales : l'insertion et la cohésion sociale. La structure compte **12 salariés permanents et 25 salariés en insertion** dont les contrats durent 4 mois. Elle est rattachée au Comité National de Liaison des Régies de Quartiers, ce qui lui permet d'échanger des bonnes pratiques avec d'autres structures implantées dans toute la France.

Deux dispositifs d'insertion sont proposés, un atelier proposant de l'**upcycling** et un chantier d'insertion qui gère des **espaces verts et des services de nettoyage**. Les objets créés sont ensuite vendus dans la **recyclerie Les Fées contraires**, une boutique ouverte au cœur du quartier Les Fleurs de Grasse.

Le volet cohésion sociale, à destination des habitants du QPV, vise à améliorer leur cadre de vie. Beaucoup d'activités sont proposées, notamment pour les jeunes et les femmes. Soli-cités agit avec des partenaires de choix comme Pôle emploi, la mission locale ou encore les partenaires associatifs comme les Petits Débrouillards et le Secours Catholique.

Plus d'infos : <https://solicites.fr/>

³ Le dispositif « Garantie Jeunes » consiste en un contrat d'engagement d'un an entre un jeune et une mission locale afin de proposer un accompagnement personnalisé. Il doit permettre au jeune de devenir autonome, de se familiariser avec les règles de la vie en entreprise et de maîtriser les compétences sociales et professionnelles fondamentales.

Défié : un chantier d'insertion actif

Fondée en 1999, l'association Défié, signifiant Développement emploi formation insertion par l'économie, a pour objectif principal de rendre les personnes autonomes et actrices par le travail.

La structure associative s'est beaucoup développée depuis plusieurs années, devenant aujourd'hui un acteur incontournable de l'insertion sur le territoire. Elle compte **21 salariés permanents**, reçoit jusqu'à 45 équivalents temps plein (ETP) et se caractérise par un champ d'actions variés allant du BTP, aux espaces verts, en passant par le nettoyage. Le travail, la solidarité et la tolérance sont les trois valeurs piliers qui se retrouvent dans toutes leurs actions. Défié est financé par l'État, la région, le département, la CAPG et la commune et développe de plus en plus de partenariats avec des associations, entreprises et financeurs privés.

Le numérique, un enjeu essentiel pour les QPV

Les problématiques liées à la fracture numérique ont été renforcées par la crise. Les acteurs constatent d'une part un manque d'équipement des personnes vivant au sein des QPV et d'autre part des difficultés concernant la maîtrise des outils. La dématérialisation progressive des documents administratifs, accélérée pendant la période, entraîne l'exclusion de nombreux individus n'ayant pas accès aux outils ou ne sachant pas les utiliser, particulièrement les personnes âgées. Les difficultés d'accès au numérique accélèrent aussi le décrochage scolaire, comme le constatent **Les Petits Débrouillards**. Des aides régionales ont par exemple permis l'achat de tablettes numériques pour les jeunes accompagnés par **les Apprentis d'Auteuil**.

La Ville de Grasse ayant fait de l'innovation numérique une de ses priorités, quatre **espaces régionaux internet citoyen (ERIC)** ont aussi été créés au sein des quartiers de la ville. Il s'agit concrètement de quatre espaces publics numériques qui mettent à disposition des équipements technologiques informatiques, un accès libre à internet et un accompagnement à l'usage de ces technologies. **Le Tiers-Lieu de Sainte Marthe** propose également des ateliers de médiation numérique et de formation en lien avec cette thématique.

La cohésion sociale : un enjeu renforcé par la crise

Le maintien du lien social est particulièrement assuré dans les QPV de Grasse par les associations d'**Une Rive à L'Autre, la régie de quartier, les Petits Débrouillards, le centre social Harjès et TETRIS**. Malgré l'annulation des événements et activités, les structures ont joué un rôle fondamental pour essayer de maintenir la cohésion sociale dans le contexte de la crise. Afin de lutter contre l'**isolement**, en particulier des personnes âgées, des actions de solidarité ont été mises en place par le tissu associatif dense de la commune, comme des visites ou des appels téléphoniques. Les Petits Débrouillards ont par exemple aussi distribué des kits ludiques à certaines familles en QPV et mis en place un cycle de visio-conférences avec des scientifiques, deux initiatives amenées à être poursuivies sur le long terme. La plateforme Réserve civique, instituée par le gouvernement, a par ailleurs très bien fonctionné et continue d'être utilisée, permettant une mobilisation renforcée de la population.

*"L'idée c'est de se dire comment peut-on capter et tisser du lien avec des publics qu'on ne voit pas forcément et qui ne viendront pas pousser la porte de l'association."
Sabine Bodiroga, directrice de la régie de quartier Soli-Cités*

L'identification à l'écosystème de l'ESS

On remarque néanmoins que de nombreuses structures qui interviennent dans le cadre de la politique de la ville font partie de l'ESS mais ne se désignent pas ainsi et ne s'identifient souvent pas à cet écosystème. Bien que bon nombre de structures d'insertion par l'activité économique (IAE) soient des entreprises de l'ESS, l'IAE n'est pas toujours considérée de cette manière par les membres des entreprises. Cette identification est importante, dans la mesure où elle permet de faire appel à des dispositifs et outils spécifiques. Cette observation est étroitement liée à la représentation négative de l'ESS partagée par certains acteurs qui ne connaissent pas bien ce mode d'entreprendre et ne souhaitent ainsi pas y adhérer. Il y aurait donc un travail d'information et de communication à effectuer autour du fonctionnement de cet écosystème.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ESS DANS LES QPV DE LA CAPG: PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

LES FREINS

- La non-identification à l'écosystème ESS par de nombreuses structures
- Un besoin de financement pour le développement des activités
- Le besoin d'une réflexion stratégique territoriale renforcée

LES LEVIERS

- Un réseau partenarial entre les structures du territoire
- L'implication des habitants des QPV dans les projets
- Des dispositifs étatiques déclinés sur le territoire
- Des financements privés pour diversifier les sources de financement

Remerciements

Nous voudrions remercier les personnes suivantes pour leur collaboration à cette étude :

- **Sabine Bodioga**, directrice de la régie de quartier Soli-Cités
- **Philippe Chemla**, gérant de la SCIC TETRIS
- **Cyril Dauphoud**, élu communal adjoint de quartier des Aspres et des Fleurs de Grasse
- **Taieb El Ayr**, chef du service Cohésion Sociale et Urbaine
- **Eloïse Bettega et Jules**, en service civique à Parcours le Monde
- **Siham Fahmi-Friedricks**, déléguée du préfet à la Politique de la Ville
- **Sabine Fialon**, directrice adjointe chez les Apprentis d'Auteuil de Grasse
- **Abdel Gasmi**, directeur du chantier d'insertion Défie
- **Marie Giaccone**, cheffe du projet Politique de la Ville
- **Sylvie Gilquin**, directrice adjointe de la Mission locale du Pays de Grasse
- **Jean-Paul Henry**, maire de Valdroure
- **Victor Lo**, chargé de mission Initiative terres d'Azur Chef de projet Citéslab
- **Adèle Malerba**, directrice de l'Association d'Une Rive à l'Autre
- **Jean-François Piovesana**, directeur du Service Emploi et Solidarité du Pays de Grasse
- **Valérie Têtu**, chargée ESS à la CAPG
- **Soledad Tolosa**, coordinatrice départementale des Petits Débrouillards